

5. Combien de membres du personnel du ministre s'occupent actuellement d'immigration, a) au Portugal, b) en Italie, c) en Grèce, d) aux Philippines, e) en Jamaïque?

M. Mark MacGuigan (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1. a) 7,284; b) 1972—1,502; 1971—1,754; 1970—1,497.

2. En moyenne, il s'écoule 70 jours entre le moment où le bureau de Lisbonne reçoit une demande de résidence permanente et celui où le requérant est reçu en entrevue par l'agent d'immigration.

3. Non. Plus de 50 p. 100 des entrevues ont lieu dans le mois qui suit la réception de la demande; dans les autres cas, les retards sont imputables à des circonstances hors de notre pouvoir, notamment les inexactitudes relevées dans les demandes remplies, les retards volontaires de la part du requérant, etc. Augmenter le personnel du bureau du Portugal n'empêcherait nullement ces retards de se produire.

4. Oui.

5.	Personnel canadien	Personnel engagé sur place
a) Portugal	4	11
b) Italie	6	19
c) Grèce	3	9
d) Philippines	4	10
e) Jamaïque	4	7

LES SERVICES D'INFORMATIQUE DANS LES MINISTÈRES FÉDÉRAUX

Question n° 1931—L'hon. M. Dinsdale:

1. a) Quels ministères sont desservis par des ordinateurs et b) lesquels de ces services d'informatique sont administrés par le ministère des Approvisionnement et Services?

2. Combien en coûte-t-il pour fournir un service d'informatique à chaque ministère?

3. a) Le gouvernement entend-il placer tous les services d'informatique sous la gouverne du ministère des Approvisionnement et Services et b) quelles économies prévoit-on réaliser par une coordination de ce genre?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): 1. a) Tous les ministères du gouvernement sont, dans une certaine mesure desservis par des ordinateurs. Près de la moitié des ministères ont leurs propres ordinateurs et les autres voient la majeure partie de leurs services d'informatique assurés par quelque 65 entreprises privées, d'un océan à l'autre; b) Le ministère des Approvisionnement et Services dirige actuellement pour son propre compte un service d'informatique qui soutient son rôle dans le domaine de la comptabilité fiscale, de la paye, de l'émission de chèques, de la gestion des approvisionnement et des travaux d'impression. De plus, ce ministère dirige une installation d'informatique à l'usage exclusif du Plan de pension du Canada pour le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Par l'entremise de ses divers services, le ministère fournit en outre une comptabilité automatisée et des services de paiements à l'appui des programmes suivants, administrés par d'autres ministères: Sécurité de la vieillesse/Supplément de revenu garanti, Allocations familiales/Allocations aux jeunes pour le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social; Inventaire des hôpitaux, des immobilisations et des approvisionnement pour la Santé et le Bien-être social; Comptabilité hypothécaire dans le cadre de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants pour le M.A.C.; Inven-

Questions au Feuilleton

taire hospitalier pour le M.A.C.; Programme de formation de la main-d'œuvre du Canada, pour le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration; Lutte contre les maladies chroniques pour le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social; Remboursement des mandats de la C.A.S.

A la suite du nouveau Plan directeur de l'informatique décrit dans le paragraphe n° 3 ci-dessous, le ministère des Approvisionnement et Services élabore des plans en vue de coordonner les services d'informatique à l'échelle du gouvernement, notamment dans les domaines suivants: système d'information de la gestion du personnel, système de gestion des stocks et des entrepôts, système d'information sur la gestion financière et service d'édition.

2. Le coût total des services d'informatique offerts à l'ensemble des ministères du gouvernement a été évalué à \$100 millions en 1972-1973. Ce coût comprend les installations, le personnel et tous les autres frais directs. La ventilation du coût des services d'informatique susmentionnés n'a pas été indiquée par chaque ministère ou pour chacun d'eux et, conséquemment, il ne s'agit que d'estimations. La politique du Conseil du Trésor touchant l'informatique et le plan directeur de l'informatique, récemment approuvés, permettront de concevoir une méthode de rapports financiers destinée à cerner le coût des services d'informatique applicables aux programmes ministériels en cause.

3. a) Le gouvernement n'a pas l'intention de placer tous les services d'informatique sous la direction du ministère des Approvisionnement et Services. Les projets du gouvernement touchant la coordination des services d'informatique ont fait l'objet de deux études du Conseil du Trésor, maintenant complétées, et dont les recommandations ont été approuvées et publiées dans le «Rapport sur l'informatique—plan d'action pour la mise en œuvre de la politique informatique du gouvernement fédéral, décembre 1972»; b) Sans objet.

LES DÉBOURSÉS POUR LE BILINGUISME ET LE MULTICULTURALISME EN 1972 ET 1973

Question n° 1935—Le très hon. M. Diefenbaker:

1. Combien a-t-on dépensé jusqu'ici pour la campagne de publicité faite actuellement par la direction du multiculturalisme?

2. Combien prévoit-on dépenser?

3. a) Combien a-t-on déboursé en tout pour le bilinguisme et le multiculturalisme en 1972 et b) combien a-t-on dépensé pour des projets concernant le multiculturalisme?

4. Combien prévoit-on dépenser en 1973 pour a) le bilinguisme, b) le multiculturalisme?

M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Le Secrétariat d'État et le Secrétaire du Conseil du Trésor m'informent comme suit: 1. \$230,745.

2. \$230,745.

3. a) Dépenses pour le multiculturalisme (incluant les organismes culturels); 1972-73, \$2,605,000. Le gouvernement a déboursé pour le bilinguisme en 1972: \$134,090,000 tel qu'il appert dans le livre du Budget des dépenses 1972-73, b) subventions au multiculturalisme, \$940,000.

4. a) Les dépenses prévues pour 1973-74 sont de \$163,395,000, b) Le Secrétariat d'État et les organismes culturels prévoient dépenser approximativement 10 millions de dollars en 1973-74 pour le multiculturalisme. A ce jour, le Conseil du Trésor a accordé au Secrétariat d'État au titre du multiculturalisme \$1,541,000 dans le budget principal de